

Tourisme

Hébergement touristique - Pays du Grand Clermont

Le tourisme apparaît comme une filière économique majeure pour le développement de l'Auvergne dans la mesure où les évolutions de consommation touristique des prochaines années offrent à la destination Auvergne des perspectives de développement exceptionnelles.

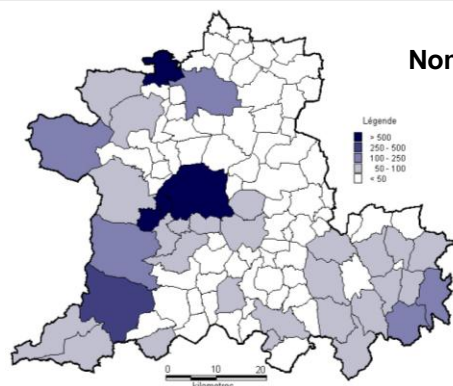
Deux faits majeurs expliquent ce fort potentiel :

La construction de nouvelles infrastructures (autoroutes A89 et pont de Millau) positionne le Grand Clermont comme un territoire d'étape ou comme une destination de séjours de très courte durée. Il convient d'optimiser cette nouvelle accessibilité en développant une offre touristique adaptée et de qualité.

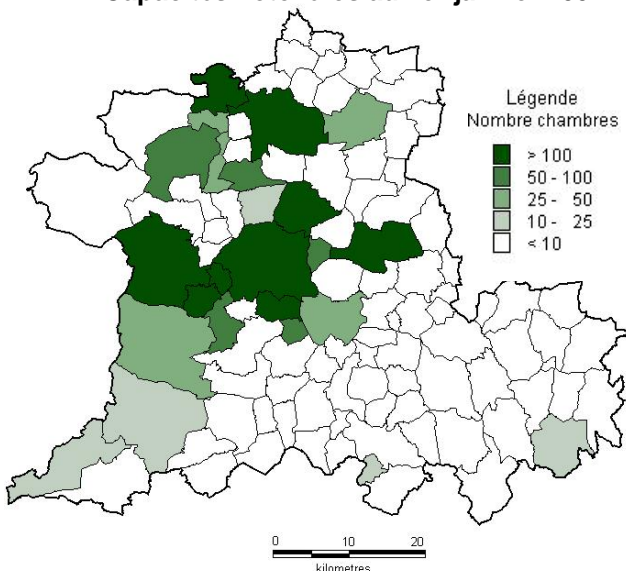
La qualité des espaces auvergnats constitue un atout indéniable répondant à la demande croissante des touristes pour des territoires préservés et authentiques. L'objectif est de toucher des clientèles nouvelles en développant des démarches originales combinant la valorisation du patrimoine naturel et bâti avec un accueil et des services de transport qualitatifs dans une prestation compétitive et labellisée.

Prenant acte de ces nouvelles opportunités, la puissance publique s'est fortement positionnée en faveur du développement touristique. Ainsi, le Conseil régional, le Conseil général du Puy-de-Dôme et le SEPAC ont identifié le tourisme comme un domaine prioritaire de développement économique. Les élus du SEPAC ont identifié le Grand Clermont comme un espace d'animation unique en France.

Dans cette perspective, le Grand Clermont doit être un vecteur de rayonnement touristique aux niveaux national et international et créer un effet d'entraînement sur l'ensemble du territoire régional.



Capacités hôtelières au 1er janvier 2007



Capacités des campings au 1er janvier 2007

